

L'INFO À ERNO

Au fil de l'eau



Bulletin municipal d'Ernolsheim-Bruche - Numéro 13 - Octobre 2023

INTER'ACTIONS

Nos dossiers prioritaires

ZOOM

Fête du village

LA VIE

du village

LA VIE

des associations

VIE PRATIQUE

& Agenda

SOMMAIRE

2 ÉDITO

3 INTER'ACTIONS,
nos dossiers prioritaires

8 ZOOM
Fête du village

10 LA VIE
du village

12 LA VIE
des associations

17 ACTUALITÉS
Vie pratique et agenda

ÉDITO

Madame, Monsieur,

Pour les petits, comme pour les grands, la rentrée est toujours un moment fort de l'année.

Pour les plus jeunes, nos 2 écoles jouent un rôle essentiel dans notre petite commune. Elles proposent un service de proximité et de qualité aux familles. Elles renforcent l'attractivité d'Ernolsheim-Bruche. Nous sommes heureux de l'ouverture d'une 5e classe cette année. Elle nous a cependant contraints à déplacer la salle d'activités du périscolaire dans des Algeco.

Le mois de septembre est aussi celui de la fête du village. Avec pour principale nouveauté cette année le spectacle « Aquatique show » qui a remporté un vif succès, comme le reste du week-end.

L'automne est arrivé avec ses belles couleurs, celles de la nature et celles de notre commune ! Comme chaque année, le rose va briller pendant tout le mois d'octobre à l'occasion d'Octobre Rose. Cette manifestation veut promouvoir le dépistage du cancer du sein et sauver des vies. Alors participons et partageons largement autour de nous ce message !



La rentrée coïncide également avec la mise en place des bases pour l'installation du conseil municipal des jeunes. Ce dernier devrait pouvoir être enfin opérationnel d'ici quelques semaines. C'est un projet que nous avons toujours voulu mettre en place, que j'ai défendu avec ferveur et détermination, et pour lequel nous pouvons être fiers.

Comment ne pas évoquer ces douloureux moments que connaît le peuple israélien, qui nous rappellent une sombre et pénible période de notre histoire. J'ai une pensée pour les victimes et leurs familles et pour tous ceux qui souffrent de ce conflit.

Enfin, je veux remercier l'ensemble de notre personnel communal qui œuvre quotidiennement pour le bien-être des habitants de notre commune. Leur engagement vous permet de bien vivre à Ernolsheim-Bruche.

Bien à vous.

ÉRIC FRANCHET,
votre Maire

NOUVEAU À ERNO : « ST'HOPLA » un service de covoiturage avec l'application Karos

Un service de covoiturage baptisé St'hopla est en cours de mise en place par les communes du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Bruche Mossig.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Conducteurs et passagers doivent télécharger l'application Karos, gratuite et téléchargeable sur Google play et Apple store. L'application permet ensuite de mettre en relation les conducteurs et les passagers. Ceux-ci se retrouvent à l'un des points de raliement St'hopla identifiable par le panneau ci-contre.

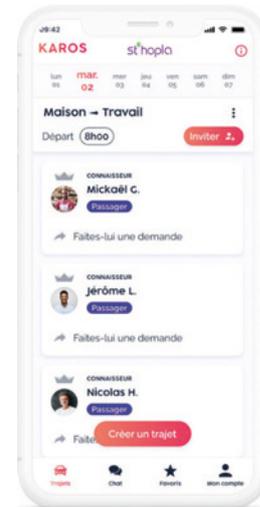
Près de 200 panneaux sont en cours d'installation sur notre territoire. Cela permettra à plus de 95% de la population d'avoir un point St'hopla à moins de 500m du domicile pour un arrêt sécurisé et accessible à pied.



Pour le passager, le coût est de 1€ pour un trajet de moins de 30 km (la grande majorité des déplacements domicile-travail), puis 10 centimes du kilomètre supplémentaire jusqu'à un maximum de 80 km. Le conducteur est rémunéré à hauteur de 2€ pour un trajet allant jusqu'à 30 km, l'euro supplémentaire étant pris en charge par le PETR, puis 10 centimes du kilomètre supplémentaire.

PRIME DE COVOITURAGE DE 100€

Une prime de 100€ a été créée par l'Etat pour les primo-covoiturants. 50€ peuvent être débloqués dès le premier trajet en tant que conducteur avec des passagers qui ont réservé leur trajet via l'application Karos. Un second virement de 50€ est réalisé après le 10^e trajet s'il a été réalisé dans les 3 mois suivants.



AIDE FINANCIÈRE POUR LES PASSAGERS

Pour compléter le dispositif de prime gouvernementale dédiée aux conducteurs, l'application Karos offre aux passagers leurs 10 premiers covoitages.

Le covoiturage est une opportunité pour améliorer la qualité de vie, bénéficier du confort de la voiture à un tarif incitatif, mais aussi pour répondre aux enjeux de la mobilité du quotidien et de la transition écologique.

CRÉATION D'UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La commune, sous l'impulsion du maire et en collaboration avec les enseignants de l'école élémentaire, a décidé de créer un conseil municipal des jeunes, ou « CMJ ». Intéresser les enfants à la vie du village, leur permettre de participer aux projets qui les concernent et de construire leur citoyenneté, représenter la jeunesse afin de mieux prendre en compte ses besoins sont autant d'objectifs visés par la création du CMJ.

QUI PEUT FAIRE PARTIE DU CMJ ?

Sont éligibles les enfants nés entre 2010 et 2014, soit les enfants en classe de CM1, CM2, 6^e, 5^e ou 4^e. Jusqu'à 3 enfants peuvent être élus par année de naissance, ce qui conduit à un CMJ d'un maximum de 15 enfants. Une autorisation parentale est nécessaire pour se présenter aux élections.

PROCESSUS ÉLECTORAL

Chaque jeune candidat a pu proposer 3 projets dans lesquels il souhaite s'investir. Une élection à un tour sera organisée sur plusieurs jours en plusieurs lieux de vote, afin de permettre à un maximum de jeunes de participer.

Nous souhaitons une belle élection aux jeunes candidats.



PLANTATIONS D'ARBRES dans le parc d'activité économique de la Plaine de la Bruche

La dégradation de la biodiversité est effarante : 75% des milieux terrestres sont fortement dégradés, et un million d'espèces sont menacées à travers le monde. Le rythme de disparition est 100 à 1000 fois supérieur au taux naturel d'extinction : on parle d'une sixième extinction de masse des espèces. Cette dégradation de la biodiversité est largement la conséquence de nos activités humaines, qui exercent des pressions majeures sur la nature. La cause première est la destruction et la fragmentation des milieux naturels liée à l'urbanisation et l'artificialisation des sols¹.

Face à ce constat alarmant, les communes d'Ernolsheim-Bruche, Duppigheim et Duttlenheim souhaitent recréer des habitats pour la microfaune et la petite faune locales par la plantation de haies champêtres et mellifères. À la recherche d'espaces disposant d'une superficie conséquente, les élus ont pensé aux espaces verts des entreprises de la zone d'activité.

Le Parc d'activité économique (PAE) de la Plaine de la Bruche se situe au sud de notre village et appartient aux communes d'Ernolsheim-Bruche, de Duppigheim et de Duttlenheim. Il s'étend sur près de 180 hectares et est composé de 309 entreprises.

La majorité des entreprises du PAE disposant d'espaces verts importants non utilisés à des fins professionnelles, enherbés et entretenus par des tontes régulières, les élus ont imaginé que ces zones pourraient être mises au service de la préservation de nos écosystèmes. Contrairement aux idées reçues, une zone d'activité, si elle abrite des espèces arbustives locales et diverses, peut constituer un meilleur refuge pour la biodiversité qu'une parcelle agricole cultivée de façon intensive ou une forêt en monoculture.

Les trois communes ont donc mis en place un projet d'incitation au boisement des espaces verts du PAE.



Plantation participative par les salariés de l'entreprise Mars, qui a également installé des ruches dans ses espaces verts



Présentation des plantations de l'entreprise Weil aux élus et à la presse

CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Toute entreprise située sur le PAE de la plaine de la Bruche peut participer. Les communes ont mandaté l'association Haies Vives d'Alsace pour accompagner les entreprises participantes, les conseiller et les assister pour les plantations. Les études et l'accompagnement sont financés par les communes, les plants d'origine locale sont subventionnés par le Fonds de Sauvegarde des Abeilles et le paillage est pris en charge par les entreprises participantes.

À ce jour, les entreprises Mars, Weil (anciennement Streb & Weil) et Rustyle ont planté plus de 500 arbres et arbustes sur 300 mètres linéaires. La ferme Humann a également procédé à des plantations autour de ses nouveaux hangars via le dispositif gouvernemental « Plantons des Haies », qui subventionne les agriculteurs reconstituant des haies favorables à la biodiversité au sein de leurs exploitations.

Les entreprises participantes en ont profité pour organiser des journées conviviales avec leurs salariés lors des plantations, créant de riches moments d'échange autour de thématiques environnementales.

C'est un beau démarrage qui, nous l'espérons, encouragera d'autres entreprises à passer à l'action pour réparer les dommages écologiques causés par l'homme.

Nous proposerons également à d'autres instances politiques d'élargir notre initiative à d'autres territoires : communauté de communes, collectivité européenne d'Alsace, Région.

¹ Source : www.ecologie.gouv.fr



TRAVAUX

Reprise des branchements d'eau potable rue de la Gare

La commune envisage des travaux d'aménagement au carrefour de la rue des Chasseurs et de la rue de la Gare.

Préalablement, la Communauté de Communes proposait la simplification du réseau d'eau potable rue de la Gare, avec abandon de la conduite la plus ancienne datant 1961 en mauvais état, la rénovation complète de huit branchements et le re-branchement d'un total de 11 branchements sur la conduite la plus récente située à l'Est de la rue. Les travaux ont été exécutés au mois août.

Dans le cadre de l'amélioration du parc d'appareils de lutte contre l'incendie, un nouveau poteau d'incendie a été implanté à l'angle de la rue de la Gare et de la rue des Muguets.

Le montant de cette opération s'est élevé à près de 112.000,00 € T.T.C.

MARCHÉ DE L'AVENT

MARCHÉ DE L'AVENT

SAMEDI 25/11 : 15H - 20H **DIMANCHE 26/11 : 14H-18H**

- balades en poney par le Haras de la Bleiche
- 17h : spectacle "Au chaud pour Noël"
- balades en poney par le Haras de la Bleiche
- 16h : venue du Saint Nicolas

DÉCORATION PARTICIPATIVE DU SAPIN DE NOËL DU VILLAGE :
fabriquez une grande décoration résistante aux intempéries à partir de matériaux de récupération (bois, pommes de pin, tissu... verre interdit) et ornez-en l'arbre de Noël du Parc des Sports !

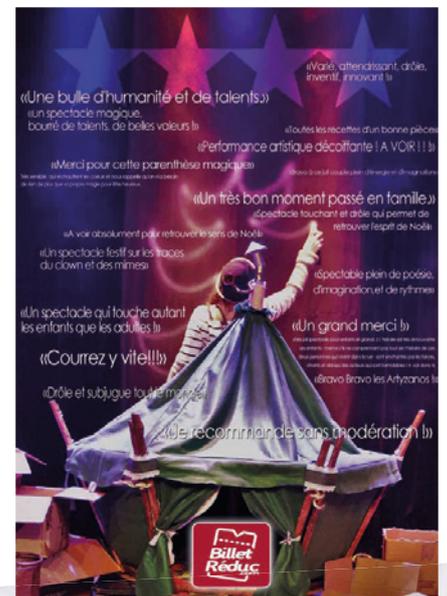
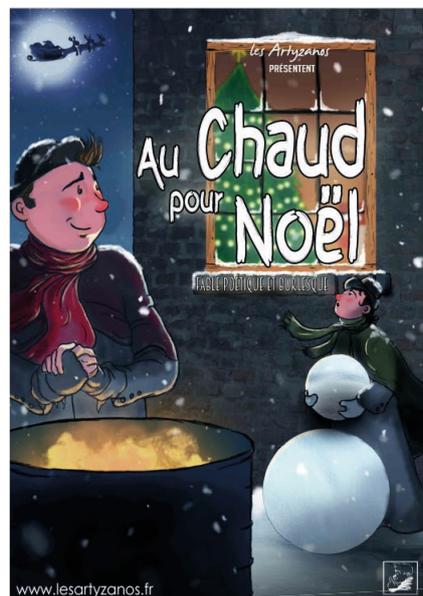
MARRONS CHAUDS, CRÊPES, VIN CHAUD, TARTES FLAMBEES...

« AU CHAUD POUR NOËL »

fable familiale, poétique et burlesque
samedi 25 novembre à 17h à la salle Omnisports

PAR LA COMPAGNIE ARTYZANOS

Chipka Line et Fil Virgule sont deux vagabonds. En cette période de Noël, le froid s'installe au rythme des illuminations. Avec des objets récupérés au fil de leur périple et leur chapiteau sur roulette, arriveront-ils à trouver la chaleur de Noël ? Avec simplicité et imagination, loin du misérabilisme attendu lorsque l'on touche à la pauvreté, « Au Chaud pour Noël » pose un univers à la fois drôle et poétique, burlesque et attachant. « Noël est partout mais surtout dans les cœurs. Créons ensemble un Noël à partir de rien, juste avec notre envie et de l'imagination ». Laissez vous surprendre...



À LA RENCONTRE des gens du voyage

Chaque été depuis 2017, à l'exception de l'année 2021, notre commune accueille la même communauté de gens du voyage : les « Tsiganes manouches d'Alsace » du groupe Laurot – Steinberger – Haag.

Je suis allée à leur rencontre pour en savoir plus sur le mode de vie de ces nomades que nous côtoyons régulièrement sans les connaître. Demandant à parler au responsable à l'entrée du camp, on m'a indiqué qu'il fallait se rendre à la « caravane blanche » ... Une entrée en matière qui m'a immédiatement fait prendre conscience du fossé culturel qui nous sépare, moi qui étais incapable de distinguer laquelle de ces caravanes était plus blanche que les autres, et eux qui ne comprenaient pas en quoi leurs explications n'étaient pas claires.

DES MANOUCHES ALSACIENS POUSSÉS VERS LA SÉDENTARISATION

Le groupe Laurot-Steinberger-Haag, du nom de leurs 3 responsables, comprend entre 40 et 60 Manouches¹ alsaciens, ne se déplaçant quasiment que dans notre région, à laquelle ils sont fortement attachés. « *On est tous supporters du Racing à 200% !* » souligne d'ailleurs M. Steinberger.

Pendant 8 à 9 mois, les membres du groupe résident sur les aires d'accueil de Vendenheim et du Baggersee, contraints par la scolarisation des enfants. Eux qui aiment bouger et « sentir l'herbe sous leurs pieds » critiquent cette volonté gouvernementale de sédentarisation, suivant le modèle de l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche et l'Espagne. Loin de l'étiquette d'assistés qui leur est parfois apposée, la communauté avait créé en 1987 l'Association pour la Recherche Pédagogique Ouverte en Milieu Tsigane (ARPOMT), et créé une école itinérante. L'association mettait à disposition une « caravane-école » équipée en matériel scolaire et montait des projets d'animation éducative et sportive, tandis que l'Inspection Académique affectait un enseignant. Au début des années 2000, malgré le grand succès de cette classe, la préférence pour une politique d'intégration a conduit à supprimer le poste d'enseignant et à contraindre les familles à inscrire leurs enfants dans des écoles « traditionnelles ». D'octobre à mai, ils parquent ainsi leurs caravanes sur les aires d'accueil bétonnées. Ne cherchant pas d'histoires, ils se sont bien intégrés et ont même pris l'habitude de jouer au « Flop », une version du poker, tous les jeudis avec les employés communaux de Vendenheim. Entre le besoin d'itinérance, les contraintes de la scolarisation, la fermeture des aires



À la recherche de la caravane blanche...

d'accueil en été pour entretien et la hausse du coût de l'essence, les familles sont souvent tiraillées entre leur héritage culturel et l'évolution des modes de vie qui les pousse vers la sédentarisation. D'autant que peu de communes jouent le jeu de mettre à disposition des terrains d'accueil, comme le souligne le médiateur « gens du voyage » Yves Jézéquel², aux côtés des collectivités et des voyageurs pour trouver des solutions de stationnement. À Ernolsheim, le dialogue est facile avec le groupe Laurot-Steinberger-Haag, qui prévient largement en amont de sa venue, permettant à la municipalité d'organiser l'installation et d'avoir des relations apaisées. Ce n'est pas le cas dans toutes les communes et avec tous les groupes de voyageurs, mais le médiateur nous rappelle que les installations sauvages constituent parfois leur unique recours pour suivre leur mode de vie nomade, faute de terrains adaptés à leur nombre et leurs besoins.

Lorsqu'ils en ont les moyens financiers, certains manouches font le choix d'acquiescer un terrain pour y installer leur caravane et construire un petit bloc sanitaire. D'autres, à l'image du célèbre guitariste Biréli Lagrène, ont fait le choix de la sédentarisation il y a plusieurs décennies déjà, et vivent en maison, comme les « gadgés » ou non-Tsiganes. Mais la plupart ne souhaitent pas quitter le groupe de peur de voir leur culture disparaître. Il arrive également qu'un ou une « gagdo » rejoigne leur communauté. Actuellement, c'est le cas d'un homme qui a épousé une Manouche et s'est totalement intégré au groupe. Il vit en caravane et parle désormais couramment tsigane.

LA PRIMAUTÉ DU GROUPE, DE L'ETHNIE ET DE LA LANGUE

Ma connaissance de la culture tsigane se résumant à Django Reinhardt, Kendji Girac et les Peaky Blinders, je les interroge sur leur mode de vie.. Au 21^e siècle, on est loin des soirées de chansons autour d'un feu de camp. Comme chez nous, télévision et autres écrans ont envahi les caravanes. Polyglottes (ils parlent tous tsigane et français, et certains également alsacien, allemand et espagnol),

¹ L'appellation « Manouche » désigne des Tsiganes principalement installés en Europe du Nord et de l'Ouest. Certaines familles vivent en Alsace depuis le 15^e siècle. On observe des différences ethniques et culturelles importantes entre les Manouches et les Roms (groupes qui ont longtemps séjourné en Europe de l'Est et en ont hérité des traits culturels et linguistiques) mais aussi avec les Gitans, qui sont généralement originaires du sud de l'Europe et ont une culture fortement hispanisée.

² L'obligation de créer des aires d'accueil incombe aux communes de plus de 5000 habitants, mais les petites communes doivent également prendre des dispositions pour accueillir les gens du voyage pour une durée minimale de 48h.

ils sont très attachés à leur ethnie et leur langue et font tout pour les préserver. Les plus âgés souffrent de leurs difficultés à lire et écrire correctement le français et attachent ainsi beaucoup d'importance à la scolarisation des jeunes. Le groupe Laurot-Steinberger-Haag est catholique et avait pour habitude d'aller régulièrement aux Saintes-Marie-de-la-Mer mais avec la hausse du coût du carburant, cela devient de plus en plus difficile.

David Laurot est nostalgique de ces pèlerinages où on se sent si vite chez soi, où il est facile de trouver un terrain et où on s'évade un peu de la rigueur alsacienne : « *Là-bas on peut conduire sans la ceinture, j'ai jamais vu ça !* ». Hospitalité et solidarité sont des valeurs fondamentales de la communauté. « *Chez nous, l'enfant est roi* » et toute forme de violence envers les jeunes et les femmes est inimaginable. Les anciens aussi font partie intégrante du groupe, et il ne viendrait à l'esprit de personne de les mettre en maison de retraite. Enfin, ils montrent un fort attachement à la patrie et à un certain respect de l'ordre, eux qui « ne manifestent jamais » et ont été outrés de la casse lors des émeutes urbaines de l'été. Quasiment tous passionnés de football, ils ont déjà invité plusieurs joueurs du Racing à déjeuner dans leurs caravanes, et à l'époque de l'ARPOMT, ont même organisé un match avec Jean-Christophe Devaux.

Côté organisationnel, le groupe Laurot-Steinberger-Haag est piloté par 3 responsables. Pas de rotation des rôles ni d'élection : la charge du groupe se transmet de père en fils. Un service technique, composé de 4 jeunes volontaires, est chargé de nettoyer les terrains avant et après les arrivées des véhicules et de procéder aux installations des câbles en échange de la gratuité des frais d'installation de leur caravane.. C'est également ce service technique qui intervient lorsque la commune demande un nettoyage des abords de la forêt en cas de présence de déjections et détritiques. Ces « gastriques offenses » comme le chantait Renaud constituent probablement la source principale des tensions avec les manouches, marques de pratiques culturelles et de conceptions de l'espace qui nous sont totalement obscures.



Filets de protection contre les grêlons



DE QUOI VIVENT-ILS ?

Révélation fracassante, ils travaillent, et sont même déclarés. « *On n'a pas le choix il n'y a plus de poules à voler de nos jours* » ironisent mes interlocuteurs. La plupart sont artisans dans le bâtiment ou spécialisés dans l'entretien des espaces verts. Certains sont musiciens, une membre de leur groupe est décoratrice spécialisée dans les mariages. La majorité des femmes ne travaille pas à l'extérieur de la communauté et s'occupe des enfants et des nombreuses tâches ménagères quotidiennes, la propreté étant primordiale pour elles. Toute leur fortune, ils l'investissent dans les caravanes et les voitures, ce qui explique que les leurs sont plus belles que la mienne. Mais même si certains s'en sortent très bien, la plupart déplorent la baisse du pouvoir d'achat et les fins de mois difficiles. À cela s'ajoute une inquiétude quant à l'instauration de la vignette Crit'Air, et des problèmes pour assurer les caravanes en habitation. David Laurot est client depuis 1999 chez le même assureur. « *En 23 ans, je n'ai jamais déclaré un pare-brise. L'année dernière j'ai eu des grêlons sur ma caravane, et maintenant ils ne veulent plus m'assurer* ».

Au-delà des fantasmes et des craintes que peut susciter le mode de vie nomade, cette rencontre m'a permis de découvrir une ouverture d'esprit, probablement façonnée par les voyages et les rencontres, et une facilité de contact que je ne soupçonnais pas. J'ose espérer que ces quelques lignes attiseront votre curiosité et vous donneront l'envie d'échanger avec eux l'an prochain.

Camille Violas

LE SAVIEZ-VOUS ?

Aucune dépense n'est réalisée par la commune au profit des manouches. Le groupe paie lui-même les frais d'électricité auprès de l'ES, de service de ramassage des ordures auprès du Select'om et d'eau auprès du SDEA. L'exploitant agricole louant le terrain communal qui leur est mis à disposition est également indemnisé.

C'EST LA FÊTE au village !

Dans les années 90, les Musclés chantaient cette célèbre chanson qui est restée, durant de nombreuses années, comme l'un des leitmotifs les plus populaires dans la plupart des villages de France et de Navarre. À Ernolsheim, on n'a pas franchement ce côté « franchouillard » décrit par la bande de musiciens du Club Dorothee, mais l'esprit de la fête est bien présent. Et en matière de fête cette édition 2023 figurera certainement parmi les plus belles réussites.

La météo et des conditions climatiques idéales y ont fortement contribué. Durant les 2 jours, le parvis devant la salle socioculturelle a pu voir défiler tous les groupes de jeunes du village en quête de sensations plus ou moins fortes sur les manèges, des familles avec leurs enfants autour des jeux de la kermesse ou les « kompels » de toujours autour d'une bonne bière et d'une tarte flambée. Un enthousiasme retrouvé qui s'est aussi traduit par le succès rencontré par le Rosbif proposé à l'occasion du repas des villageois du dimanche. Un engouement révélateur qui assure et maintient cet indispensable lien entre les différentes générations du village. Mais le point d'orgue était sans conteste le rendez-vous qu'avaient fixé la Mairie et l'OMSALE autour du spectacle de jet d'eau et de lumières proposé par nos voisins d'Aquatique Show.

L'affluence autour de la scène roulante au niveau de la Plaine Verte fut remarquable et le spectacle à la hauteur des espérances. Il ne lui manquait que le petit feu d'artifice final qui devait clore le show, mais qui a dû être annulé pour des raisons de sécurité. Une note finale qui aurait permis de terminer le show de façon plus spectaculaire. L'occasion enfin de remercier tous les membres du conseil municipal, de l'OMSALE et des associations qui ont répondu présents et qui ne comptent pas les heures et leur débauche d'énergie pour faire de ce week-end un véritable rendez-vous festif. Pour revivre ces moments, petit retour en images sur quelques-uns des temps forts de cette édition 2023.

Le spectacle aquatique, point d'orgue de la fête du village 2023



Les manèges sont toujours appréciés par les jeunes et les enfants du village



Les bénévoles des associations ont amusé les enfants avec les jeux en bois lors de la kermesse du dimanche après-midi



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Nouvelle classe et nouvelles enseignantes !

Bonne nouvelle pour cette rentrée scolaire 2023 : l'inspection académique a décidé d'ouvrir une classe supplémentaire à l'école élémentaire. Ce sont désormais 5 classes qui accueillent les 5 niveaux d'enseignement du CP au CM2.

Alors que cette « 5^e classe » avait été fermée en 2002, il aura fallu 21 ans pour qu'elle rouvre, offrant une belle bouffée d'oxygène pour les 114 élèves et leurs 7 professeurs. Conséquence du départ à la retraite de M. Boldrini et de l'ouverture de la nouvelle classe, trois enseignantes ont rejoint l'équipe éducative :

- Madame Elise Taillard a en charge la classe de CE2
- Mesdames Yildiz Demirci et Julie Hommel enseignent en classe de CM1

La 5^e salle de classe de l'école élémentaire, auparavant utilisée pour l'accueil périscolaire, a donc été mise en service et équipée par la commune (tableau blanc interactif, mobilier, etc.).

Côté activités, les sorties au niveau de l'école élémentaire se font de plus en plus difficiles en raison de la hausse générale des coûts, et notamment de celle des déplacements en bus. Par conséquent, la commune a doublé le budget alloué aux transports scolaires, et a porté celui dédié aux sorties et activités à 50€ par enfant.

Yildiz Demirci



Elise Taillard



Julie Hommel



Le 16 novembre, les classes de CP et CE1 visiteront la Maison Rurale de l'Outre-forêt située à Kutzenhausen. C'est l'occasion pour eux de découvrir l'habitat, le mode de vie, les traditions ou encore les savoir-faire tels qu'ils existaient dans les campagnes d'Alsace entre 1920 et 1950.

Cette année, M. Rhim, directeur de l'école, mettra à nouveau ses talents de mélomane au service de la chorale d'école. Chaque lundi, pendant 45 minutes, les enfants apprennent et répètent des chansons de répertoires divers (« Ensemble » des Kids United, « Plus tard » de Bigflo & Oli, « Le temps des cerises » d'Yves Montand...). Un concert de fin d'année sera donné un lundi après-midi au courant du mois de juin.

La kermesse de l'école élémentaire aura lieu le 1^{er} juillet 2024.



La nouvelle classe a été équipée en matériel d'enseignement et mobilier



NOCES DE DIAMANT des époux Sonntag

Le 12 août ont été célébrées les noces de diamant de Gaby et Emile Sonntag.

Emile a vu le jour le 21 septembre 1935 et Gaby le 25 octobre 1945. Ils se sont mariés le 16 août 1963 à la mairie d'Ernolsheim et le 17 août en l'église Notre-Dame d'Altbronn. De leur union sont nés 3 enfants : Eric, Pascale et Jean-Philippe. Ils ont la chance d'avoir 5 petits-enfants : Doriane, Guillaume, Justin, Laetitia et Noémie et une arrière petite-fille Zélie.

C'est entouré de leurs proches et des prêtres Abbé Jauffrey Walter, Père Alexis Afagnon et Père Gilbert Ouedraogo, que le couple a célébré cet événement dans l'église qui les a unis. Après la célébration, tous se sont retrouvés autour d'un bon repas au restaurant « Chez Julien » à Fouday.

MARIE-LOUISE WOHNHAAS a soufflé ses 90 bougies

Le 9 septembre dernier, Marie-Louise Wohnhaas, née Distel, a fêté ses 90 ans.

Veuve de M. Joseph Wohnhaas, elle a donné naissance à 5 enfants : Gérard, Michèle, Claude, Monique et André. L'ensemble des élus lui souhaite une belle et heureuse 91^e année.



Marie-Louise Wohnhaas a fêté son anniversaire entourée de ses enfants

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Installation de deux salles modulaires

L'ouverture d'une 5^e classe à l'école élémentaire a privé l'accueil périscolaire d'une salle jusqu'alors utilisée pour les activités.

Par conséquent, et afin de pouvoir conserver l'agrément permettant l'accueil périscolaire lors de la pause déjeuner et en soirée, le maire a procédé à l'installation de 2 salles modulaires répondant aux exigences de la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES, Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, communément appelée « Jeunesse et Sport »). Cette solution était la plus adaptée et la plus efficace compte tenu du délai d'action disponible, le maire ayant été informé de l'ouverture de la 5^e classe de l'école élémentaire mi-mars.

Des locaux de 95 m² ont ainsi été installés, garantissant la capacité d'accueil initiale du périscolaire en soirée de 63 élèves, en plus de la quinzaine d'enfants qui bénéficient des services de la cantine lors de la pause déjeuner. Deux salles ont été mises en service : une salle d'une trentaine de mètres carrés réservée aux enfants de moins de 6 ans, et une seconde salle d'une soixantaine de mètres carrés dédiée aux activités des plus grands, pour un coût de location mensuel de 3 000 € HT. Ces salles ont été équipées avec le matériel anciennement utilisé dans la 5^e salle de classe de l'école. L'accueil périscolaire a ainsi gagné en surface, répondant aux demandes de la DRAJES. Le bâtiment sera chauffé électriquement cet hiver et bénéficie d'un système de climatisation pour les fortes chaleurs de l'été.



La salle modulaire dédiée aux jeux des enfants de moins de 6 ans

À noter que l'entrée dans le bâtiment se fait uniquement par l'entrée principale et traditionnelle du périscolaire. Les portes situées sur les bâtiments modulaires ne constituent que des issues de secours.

Ces locaux ne correspondent en aucun cas aux travaux d'agrandissement permettant d'augmenter la capacité de l'accueil périscolaire. Ils ont vocation à être utilisés pour une durée d'environ 2 ans, le temps d'avancer sur le projet d'extension. À terme, ils devraient être remplacés par d'autres modules, le temps de réaliser les travaux sur l'actuel bâtiment.



Les modules installés le temps des travaux d'agrandissement

NOTE AUX PARENTS D'ÉLÈVES

le parking situé devant l'entreprise Wolff est un parking privé réservé exclusivement à l'activité de l'entreprise. De nombreux camions et autres engins y circulent. Pour la sécurité de nos enfants et le respect de l'espace privé, nous vous prions d'utiliser le parking de l'Allée du stade.

ASSOCIATION FLEURS ET FRUITS

Exposition fruitière

Après plusieurs années de pause en raison de la crise sanitaire, l'exposition fruitière organisée par l'association Fleurs et Fruits a été reconduite cette année.

Le dimanche 10 septembre, une quinzaine d'arboriculteurs du village ont ainsi exposé une multitude de fruits et légumes : pommes, poires, raisins, noix, noisettes, framboises, fraises, quetsches, cucurbitacées, etc. Cette année, Richard Zehnacker a même présenté les premiers paw paw d'Ernolsheim, un fruit originaire d'Amérique du Nord dont le goût rappelle la mangue et la banane. Les visiteurs ont pu découvrir les différentes variétés de fruits et les membres de l'association ont prodigué des conseils pour des plantations dans les jardins et vergers. 80 personnes ont partagé le repas proposé par l'association, qui fête ses 30 ans cette année.

Le lundi 11 septembre, l'association Fleurs et Fruits a également convié les enfants de l'école maternelle à découvrir l'exposition. Un beau moment de rencontre et de partage qui s'est terminé par un bon verre de jus de pommes artisanal offert par l'association.



Visite de l'exposition fruitière par les jeunes écoliers du village



Le paw paw, ou asiminier trilobé, qui était cultivé par les Amérindiens pour son goût tropical et ses vertus médicinales, pousse désormais à Ernolsheim

LE TENNIS DE TABLE fait son retour !

Nouveau à Ernolsheim, l'association de tennis de table a rouvert ses portes.

Depuis de nombreuses années, l'association était en veille et grâce à l'envie des différents membres du nouveau comité elle a pu être relancée. Nous remercions le maire et l'ensemble des membres de la vie associative, de nous avoir accompagnés dans ce projet.

C'est avec plaisir que nous avons ouvert le lundi 18 septembre.

Les nouveaux créneaux sont le lundi et le jeudi de 19h30 à 23h00.

N'hésitez pas à venir faire un essai, nous nous ferons une joie de vous accueillir.

RENSEIGNEMENTS

📞 06 07 96 20 19

✉️ TENNISDETABLE.ERNO@GMAIL.COM

📍 CLUB DE TENNIS DE TABLE D'ERNOLSHEIM SUR BRUCHE





LUDIMAGINE

c'est quoi ?!

Ludimagine a pour vocation de partager de façon pédagogique et ludique toute forme de jeux que ce soit jeux de société, jeux vidéo, jeux de rôles, jeux de carte, modélisation et impression/gravure 3D à visée des enfants et adultes.

Notre association a pour objectif de réunir les amateurs, les passionnés et les curieux de tout âge qui souhaitent passer de bons moments de manière ludique, le tout dans la convivialité et la bonne humeur, autour de jeux de société.

Nous proposons des événements :

- des soirées un ou deux vendredis par mois
- certains dimanches après-midi pour des sessions plus familiales
- un festival du jeu de société est en cours de préparation pour 2024



N'hésitez pas à nous rejoindre, partager notre page facebook, et parler de nous !

Tarif des adhésions :

Individuelle : 15€/ Familiale : 20€



Après-midi jeux de société sur le thème « Dino Erno », le dimanche 17 septembre

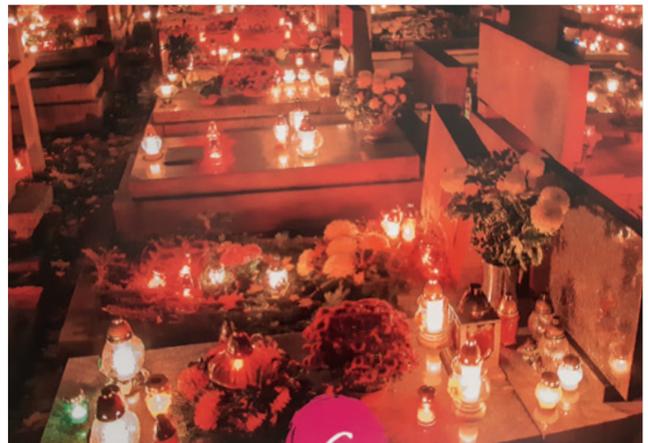
CIMETIÈRE

Ensemble, illuminons notre cimetière !

L'association Le Point rose propose une initiative pour vivre les fêtes de la Toussaint et des défunts autrement, en illuminant le cimetière, à l'image des belles traditions de Corse, de Pologne, des Antilles ou d'Amérique du Sud.

Illuminons les tombes de nos proches en ajoutant symboliquement une bougie pour rappeler leur place dans notre vie et dans nos cœurs et combien ils éclairent notre chemin. Nous serons heureux de vous accueillir le 1^{er} novembre de 9h30 à 16h au cimetière d'Ernolsheim-Bruche.

Retrouvez aussi nos bougies chez notre partenaire «Le jardin de Juliette » à Ernolsheim durant tout le mois d'octobre.



Le Point rose

VOLLEY-BALL

Le VEB (Volley-ball à Ernolsheim-Bruche)

Le VEB a retrouvé le chemin de l'entraînement depuis début septembre.

Vous souhaitez pratiquer un sport pour vous sentir mieux dans votre tête et dans votre corps ? Vous voulez découvrir un sport d'équipe convivial ? Venez essayer le volley-ball !!

Nos entraînements se déroulent le mercredi soir de 20h00 à

23h00 (sans durée minimum, vous êtes libre de venir quand vous pouvez) dans la salle Omnisports.

Pour toutes questions, merci de nous contacter par mail à fofille@hotmail.com.

Si vous voulez vous défouler, partager un moment convivial, rejoignez-nous ! Venez tester ! On vous attend !

YOGA IYENGAR

Association Générations Yoga

L'AGY souhaite, par cette publication dans le journal communal, vous faire partager les ressentis de deux adhérents de Yoga Iyengar sous forme d'interview.

Nous remercions Karine et Jean-François de s'être prêtés au jeu.

KARINE, 50 ans, assistante commerciale, habitant Ernolsheim sur Bruche

POURQUOI AVOIR CHOISI LE YOGA IYENGAR ?

J'ai toujours pensé que le yoga serait pour moi un moyen de me ressourcer. Lorsque je me suis décidée à pratiquer le yoga, je ne savais pas qu'il existait différentes pratiques de yoga.

QUE VOUS APPORTE CETTE DISCIPLINE ?

Habitant Ernolsheim, c'est l'opportunité de pouvoir pratiquer dans mon village, qui m'a orienté vers le yoga Iyengar, que je pratique maintenant depuis plus de 5 ans. J'aime beaucoup le yoga Iyengar. Il m'a appris à être à l'écoute de mes mouvements, et à ressentir la justesse de l'alignement des différentes parties du corps. On étire son corps de manière rigoureuse, en douceur et avec l'aide d'accessoires pour ne pas se blesser.

QUELS EN SONT LES EFFETS ?

Depuis que je pratique le yoga, je n'ai plus de torticolis auxquels j'étais souvent confrontée, j'arrive même à enrayer un début de sciatique par des positions simples à faire chez soi que notre enseignante nous a transmises.

RECOMMANDERIEZ-VOUS CETTE DISCIPLINE ?

Je recommande vivement le yoga Iyengar aux personnes qui ont des problèmes de dos ou même de stress, car étirer son corps ne serait qu'une 1h30 par semaine, cela permet déjà de prendre un temps pour soi et pour son bien-être.

JEAN-FRANÇOIS, 72 ans, technico commercial à la retraite depuis 3 ans, habitant Ernolsheim Sur Bruche

POURQUOI AVOIR CHOISI LE YOGA IYENGAR ?

A ma retraite en 2020, j'ai voulu pratiquer un sport qui puisse me proposer plus que de simples mouvements de gymnastique, alliant mouvement et étirement. Je cherchais à maintenir une souplesse minimum pour bien et mieux vieillir. J'ai choisi le yoga de préférence au tai-chi.

J'ai commencé par le cours du lundi soir, avec Nathalie. Je ne connaissais pas le yoga Iyengar. J'ai vite été convaincu, car en plus d'être déstressant, on va au-delà de la position ou de l'étirement, c'est un yoga dynamique. J'entame en septembre 2023 ma 3^{ème} année de pratique avec assiduité.



QUE VOUS APPORTE CETTE DISCIPLINE ?

Il m'a permis d'être plus complet dans ma pratique sportive. Il y a un véritable engagement physique, dans la mesure où on peut aller loin dans l'effort physique, sur les tensions, les sollicitations, et les extensions. On ne pratique pas assez au quotidien certains mouvements qui peuvent paraître simples et c'est lors des cours, que nous nous en rendons véritablement compte. 10 000 Kms de vélo en 2022, marche dynamique 1h à 2h par jour, j'ai pu intégrer, à la maison, la pratique de la cohérence cardiaque, ainsi que des exercices de yoga 3 à 4 fois par semaine. Je réalise des exercices simples chez moi. Je marche également avec Jean régulièrement, que j'ai connu au cours, et avec qui j'ai sympathisé. L'ambiance est bonne pendant le cours et je ne ressens pas du tout de compétition. Même si on se loupe, il n'y a aucune incidence sur le groupe, chacun y va à son rythme et selon ses capacités. Nathalie est très professionnelle et réalise une préparation importante du cours en amont. Elle est exigeante, mais toujours dans la bienveillance, et s'assure que nous ne nous fassions pas mal. Le cours est travaillé.

QUELS EN SONT LES EFFETS ?

En sortant, je suis moins fatigué qu'au départ et chaque fois satisfait de la séance. Il faut parfois se booster, mais le sentiment de bien être à la sortie le vaut bien. La diversité des élèves et des niveaux m'a étonné. Il y a toutes les tranches d'âge présentes, on n'a pas le temps de discuter. Le cours est plaisant.

RECOMMANDERIEZ-VOUS CETTE DISCIPLINE ?

Oui bien sur, il faut y aller, il faut essayer !

En espérant avoir suscité votre envie, l'AGY vous rappelle les différents cours proposés sur la rentrée 2023, avec une séance découverte « offerte ».

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Nathalie Ehlig 0611985738 – n.ehlig@alacampagne.fr

 N'hésitez pas à suivre l'actualité de l'association de l'AGY sur le site facebook



COURS DE YOGA IYENGAR

LUNDI
12h15-13h45 : **Nouveau !**
Cours Débutants
18h30-20h : **Interm 1**
(Élèves qui ont de 1 à 3 ans de pratique)

MARDI :
19h00-20h30 : Débutants

MERCREDI :
12h15-13h30 : **Tous niveaux**
(Élèves à partir de 1 année de pratique)
18h30-20h : **Avancés/Interm 2**
(Élèves à partir de 4 ans de pratique)

JEUDI :
9h-10h30 : Pratique douce
Postures avec supports
(Pratique adaptée : personnes fatiguées, séniors)

SALLE DU CORPS DE GARDE
Rue Principale Ernolsheim-Bruche

PRIS AU JEU !

Tennis Club d'Ernolsheim

C'est la reprise au Tennis Club d'Ernolsheim. Après une trêve estivale placée sous le signe du soleil et d'épisodes caniculaires, jeunes et adultes se retrouvent désormais toutes les semaines sur les courts.

Toujours coachés par Joan sur les différents créneaux du jeudi, nos tennismen et tennismen s'en donnent à cœur joie pour frapper énergiquement dans la petite balle jaune. Même si l'été n'a pas été très propice pour la pratique du tennis, il a malgré tout permis à plusieurs habitants de notre village de se laisser prendre au jeu et de découvrir le tennis, ou tout simplement de s'y remettre après une longue période d'arrêt. On compte ainsi, en ce début de saison, de nombreuses nouveaux joueurs et joueuses. Et ce dans toutes les catégories. Dont notamment 4 chez les hommes et 3 chez les femmes. Ces arrivées permettent d'étoffer les équipes constituées et contribuent à redynamiser le club depuis la période Covid.



Les groupes de jeunes sont eux aussi bien représentés et chacun, sur les conseils du coach peut apprendre et progresser, mais toujours dans la bonne humeur. Car c'est bien là l'un des principaux crédos voulu au club : que les membres prennent du plaisir à jouer ensemble.



Un regain d'intérêt forcément très apprécié qui démontre que les efforts entrepris et le travail fourni par les membres du comité portent leurs fruits. Une dynamique très positive qui nous le souhaitons se poursuivra. Avec, qui sait, dans un avenir plus ou moins proche, la perspective d'engager l'une ou l'autre équipe dans des championnats départementaux.



À signaler également que le club a participé au Challenge Crédit Mutuel qui s'est déroulé en juin et juillet. Pour l'occasion, de nouveaux maillots ont été achetés et portés fièrement par les équipes adultes qui y ont participé. Pour cette nouvelle saison, grâce à nos partenaires (Garage André et fils et le restaurant La Fontana), le club va aussi pouvoir équiper les différentes sections de jeunes, ainsi que les nouveaux membres qui ont rejoint les équipes adultes.



REPAS PAROISSIAL

Après une interruption de trois ans liée aux problèmes sanitaires, le Conseil de fabrique organise à nouveau le repas paroissial.

Il aura lieu le 5 novembre dans la salle socio-culturelle. Réservez cette date et venez partager un moment de convivialité autour d'une choucroute ou bouchée à la reine. Les programmes avec talon réponse parviendront dans les boîtes aux lettres comme à l'habitude.

Fraternelles salutations

Le Conseil de fabrique le Président, Thierry FIEG

CARITAS ALSACE à l'épreuve des crises

Dans le Bas-Rhin, Caritas compte huit équipes dans le secteur Bruche-Rhin-Centre Alsace. En 2022, les 200 bénévoles de ce secteur ont aidé 443 familles en situation de pauvreté. Comme on pouvait le craindre, l'augmentation du coût de l'énergie et l'inflation dans le domaine alimentaire ont d'abord touché les plus pauvres.

À l'échelle de l'Alsace, 20% de familles de plus ont été reçues dans nos lieux d'accueil par rapport à l'année dernière ! Et le constat s'applique à tout le territoire. La pauvreté ne sévit pas que dans les grandes villes. Les bénévoles de notre secteur le constatent chaque jour, et proposent de nouvelles activités pour faire grandir la fraternité. C'est le cas à la Maison du Partage de Geispolsheim ou encore l'épicerie solidaire « Grain de sel » de Molsheim, qui ont aidé 194 familles à se nourrir dignement l'année dernière. Nos équipes proposent aussi des ateliers qui mettent en avant le « pouvoir d'agir » des personnes accompagnées.

Caritas Alsace possède aussi des équipes particulièrement dynamiques à Fegersheim, Rhinau, Rosheim, Benfeld, Erstein, Obernai ou encore Sélestat, actives dans des domaines très variés allant de l'aide administrative, l'accompagnement des personnes âgées isolées ou encore le soutien scolaire. Pour beaucoup d'équipes, les demandes d'aides financières, notamment pour faire face à l'augmentation du coût des produits alimentaires ou de l'énergie, ont augmenté.

Dans le Val de Villé, des jeunes ont envisagé de créer une antenne de Caritas pour prolonger leur engagement après un voyage humanitaire au Cameroun. Tandis que dans la Vallée de la Bruche, une autre équipe pourrait voir le jour, après une phase de consultation et de rencontres des habitants sur le terrain, afin de répondre au mieux à leurs attentes et leurs besoins.

Nos équipes accueilleront avec plaisir de nouveaux bénévoles prêts à participer aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires. Renseignements sur www.caritas-alsace.org

La campagne de fin d'année 2023 porte sur la sur les pauvretés des femmes en France. Nous recherchons principalement des produits alimentaires (pour le petit déjeuner notamment) ainsi que des produits d'hygiène.



Atelier cuisine du monde à Molsheim



**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**

Faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi. Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex. Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.

COMMANDE GROUPÉE de plants d'origine locale

L'automne approche et vous souhaitez faire quelques plantations dans votre jardin ? L'association Haies vives d'Alsace organise une opération d'achat groupé d'arbustes issus de la filière Végétal Nord-Est.

Les plants locaux sont robustes et adaptés à notre climat et favorisent des milieux pour les organismes vivants de notre région. Les espèces proposées conviennent en plants isolés ou pour constituer une haie. Ils sont livrés racines nues, âgés de 1 à 3 ans et mesurent de 20 à 90 cm (partie aérienne).

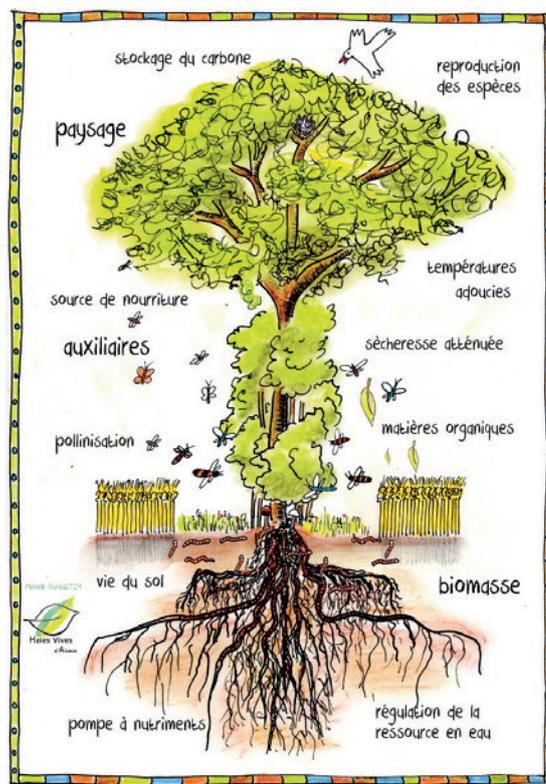
Découvrez-les et vérifiez leur adaptation à votre sol sur le site : www.jeplantemaiaie.fr

Informations pratiques :

- 15 espèces d'arbustes disponibles
- Plants de 1 à 2 ans, livrés racines nues
- Tarif : 3,00€ ou 3,50€ en conversion AB / plant
- Retrait des plants : samedi 25 novembre 2023 de 11h à 12h
- 7 points de retrait répartis sur toute l'Alsace : Climbach, Steinbourg, Strasbourg, Barr, Ebersheim, Colmar, Kingersheim

Commandes à réaliser sur le site :

<https://haies-vives-alsace.org/achats-groupes/>



UN NOUVEAU SERVICE ...

... POUR VOS AMENDES

Vous avez reçu une amende à payer dans ces départements ?

Région Grand Est

Bourgogne Franche Comté

Cher

Indre

Indre et Loire

Loir et Cher

Pour payer ou vous renseigner, un **centre de contact des amendes** est à votre disposition :



au 03 29 69 69 69

HORAIRES

Du LUNDI AU VENDREDI de 8h30 à 17h



contact-amendes@dgfip.finances.gouv.fr

Également sur Internet ou smartphone



amendes.gouv.fr



stationnement.gouv.fr

DES AIDES

pour la rénovation énergétique

De nombreuses aides existent pour la rénovation énergétique de votre logement. Afin de vous y retrouver dans l'ensemble des dispositifs proposés par l'Etat, voici une liste des principales mesures :

- **L'éco-prêt à taux zéro** : ce prêt permet de financer la rénovation énergétique des logements sans avoir à faire d'avance de trésorerie. Son montant peut aller jusqu'à 50 000€. Pour consulter ses conditions d'éligibilité, rendez-vous sur le site : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905
- **Les primes « coup de pouce énergie »** : ouvert à tous les ménages, il permet de financer des travaux de rénovation globale ou d'installation d'un système de chauffage respectueux de l'environnement (chaudière biomasse performante, système solaire, pompe à chaleur...). Plus d'informations sur : www.economie.gouv.fr/cedef/coup-pouce-energie
- **Le chèque énergie** : il s'agit d'une aide nominative, attribuée sous conditions de ressources, pour le paiement des factures d'énergie du logement. Son montant est de 100€ et permet de faire face à la montée exceptionnelle des prix de l'énergie, notamment l'électricité et le gaz. <https://chequeenergie.gouv.fr/>
- **MaPrimeRénov'** : elle remplace le crédit d'impôt transition énergétique et les aides de l'Anah « Habiter mieux agilité ». La prime rénov' est ouverte à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus. Le logement doit être construit depuis au moins 15 ans ou depuis au moins 2 ans dans le cas du remplacement d'une chaudière au fioul. Le montant de la prime est calculé en fonction des revenus et du gain écologique des travaux. Les demandes sont à déposer sur le site : www.maprimerenov.gouv.fr/
- **MaPrimeRénov' Sérénité** : cette aide financière et de conseil permet aux ménages ayant de faibles revenus d'être assistés dans leur projet de rénovation énergétique. Pour accéder à cette aide, il suffit de faire une demande en ligne. Pour cela, vous devez d'abord créer un compte personnel sur le site dédié aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) : https://monprojet.anah.gouv.fr/po/demarche/infos_po
- **La TVA à 5,5%** : pour certains travaux de rénovation énergétique effectués par une entreprise, une TVA à taux réduit de 5,5% est appliquée. Retrouvez les détails sur le site : www.economie.gouv.fr/particuliers/tva-taux-reduits-travaux
- **La réduction d'impôt « Denormandie »** : il s'agit d'une aide fiscale accordée dans le cadre d'un investissement locatif, destinée à encourager la rénovation de logements anciens. www.economie.gouv.fr/particuliers/reduction-impot-denormandie



LANCEMENT DES SERVICES EN LIGNE

de la MDPH



La MDPH Alsace lance le service « MDPH en ligne » qui permet aux personnes handicapées, à leurs proches aidants ou à représentants légaux de remplir et déposer leurs demandes d'aides MDPH en ligne et de suivre les avancées de traitement de leur dossier.

Ce service est gratuit, sécurisé et disponible 24h/24 et 7j/7. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter les agents d'accueil de la MDPH au 03 69 49 39 00 ou vous rendre sur : <https://mdphenligne.cnsa.fr> ou www.alsace.eu

AIDE FINANCIÈRE

pour la récupération et l'infiltration de l'eau de pluie

La Communauté de Communes de la Région de Molsheim Mutzig s'est engagée à travers sa politique de gestion des eaux pluviales, à améliorer le fonctionnement de ses systèmes d'assainissement et le fonctionnement du cycle naturel de l'eau.

Pour cela, la collectivité met en place une aide financière pour tout foyer souhaitant participer à cette démarche, en déconnectant tout ou partie de ses surfaces imperméables (toiture, terrasse, cour pavée...) du réseau d'assainissement public, par la mise en place de système d'infiltration ou de réutilisation des eaux pluviales.

QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE ?

Le montant de l'aide est fixé à **50% des achats ou travaux réalisés**, plafonné à 250€ TTC par foyer (dans le cas de copropriété, le plafond est ramené à 100€ TTC par unité de logement).

QUELS SONT LES AMÉNAGEMENTS ÉLIGIBLES ?

Tous les aménagements **déconnectant les eaux pluviales du réseau** d'assainissement public sont éligibles à l'aide, par exemple :

- l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie
- la modification de gouttières
- la réalisation d'une tranchée d'infiltration
- l'aménagement spécifique du jardin...

La Communauté de Communes étudiera chaque projet avant d'octroyer l'aide.

POURQUOI PARTICIPER À CETTE DÉMARCHE ?

Participer à cette démarche permet **d'agir pour la préservation de la ressource en eau** et pour la solidarité amont/aval, à travers les axes suivants :

- Anticipation et adaptation face au changement climatique
- Economie d'eau potable notamment lors de périodes de sécheresse
- Diminution de la saturation des systèmes d'assainissement publics
- Limitation des inondations en zone urbaine



COMMENT FAIRE POUR OBTENIR L'AIDE ?

Le demandeur complète le formulaire disponible sur le site de la communauté de communes et transmet les justificatifs suivants :

- Facture d'achat ou des travaux nominative, établie après le 30 juin 2022
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Relevé d'Identité Bancaire

L'ensemble des pièces est à déposer ou à envoyer (par courrier ou par mail) à la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig (2, route Ecospace 67120 MOLSHEIM ou secretariat@cc-molsheim-mutzig.fr).

Pour tout renseignement technique :
tdiebold@cc-molsheim-mutzig.fr

AGENDA

AGENDA

des événements à venir

- **1^{er} novembre** : Illuminons nos cimetières (Le Point Rose)
- **2 novembre** : Jeux Loto (Soleil d'automne)
- **3 novembre à 20h** : Soirée jeux de société thème Halloween à la salle omnisports (Ludimagine)
- **5 novembre** : Repas paroissial à la salle socioculturelle (Conseil de Fabrique)
- **10 et 11 novembre** : Week-end Hareng (Amicale des pêcheurs)
- **17 novembre à 20h** : Soirée jeux de société thème Pirates à la salle omnisports (Ludimagine)
- **18 novembre à 10h30** : Animation bébés lecteurs pour les 0-3 ans (Bibliothèque)
- **18 novembre** : Assemblée Générale Pétanque Club
- **20 novembre** : Après-midi Belote (Familles Rurales)
- **22 novembre** : Don du sang (ADSB)
- **25 et 26 novembre** : Marché de l'Avent (Commune)
- **Première quinzaine de décembre** : Distribution des colis de Noël des aînés
- **1^{er} décembre à 20h** : Soirée jeux de société à la salle omnisports (Ludimagine)
- **7 décembre** : Fête de Noël (Soleil d'automne)
- **9 décembre à 10h30** : Animation Bout'chous lecteurs pour les 3-6 ans (Bibliothèque)
- **9 décembre** : Téléthon (OMSALE)
- **10 décembre** : Assemblée Générale AAPPMA & Amicale des pêcheurs d'Erno
- **16 décembre à 10h30** : Animation bébés lecteurs pour les 0-3 ans (Bibliothèque)
- **16 décembre** : Fête de Noël (EFC)
- **17 décembre** : Après-midi jeux de société à la petite salle omnisports (Ludimagine)
- **18 décembre** : Après-midi Belote (Familles Rurales)
- **7 janvier** : Repas des aînés
- **13 janvier à 10h30** : Animation bébés lecteurs pour les 0-3 ans (Bibliothèque)
- **13 janvier** : Flambée des sapins (Amicale des Sapeur-pompier)
- **3 février à 10h30** : Animation Bout'chous lecteurs pour les 3-6 ans (Bibliothèque)
- **17 février à 10h30** : Animation bébés lecteurs pour les 0-3 ans (Bibliothèque)



Pour suivre toute l'actualité du village, vous pouvez vous abonner à notre page facebook :

 « LES ACTUALITÉS D'ERNOLSHEIM-BRUCHE »

 IntraMuros télécharger l'application IntraMuros
ou consulter le site internet : www.ernolsheim-bruche.fr


PRÉFET
DU BAS-RHIN
Liberté
Égalité
Fraternité



Vous êtes chasseur ?

CRÉEZ VOTRE COMPTE SIA

Initialement fixée au 30 juin 2023, la date limite pour créer un compte dans le nouveau système d'information sur les armes (SIA) est reportée au **31 DÉCEMBRE 2023** pour les détenteurs du permis de chasser.



ATTENTION

Au-delà du 31 décembre 2023, il sera trop tard pour conserver vos droits à détenir vos armes !



Depuis le 8 février 2022, tous les détenteurs d'armes titulaires d'un permis de chasser sont dans l'obligation de créer un compte dans le SIA pour détenir, acheter ou vendre une arme.

Créez dès à présent votre compte sur :
<https://sia.interieur.gouv.fr>

POUR VOUS AIDER À CRÉER VOTRE COMPTE, PLUSIEURS SOLUTIONS :



Lire le guide utilisateur

disponible sur le site :
<https://sia.interieur.gouv.fr/>

Lire le document d'aide à la
création de compte

disponible dès la page d'accueil,
puis tout au long de la démarche

Lire la foire aux questions
(FAQ)

pour répondre à vos questions
relatives à la création et à la
gestion de compte dans le SIA

Contactez vos interlocuteurs
habituels en matière de
réglementation des armes

selon votre domicile, en préfecture
ou en sous-préfectures

Vous rendre dans les
« points numériques »

selon votre domicile, en préfecture
ou en sous-préfectures


PRÉFET
DU BAS-RHIN
Liberté
Égalité
Fraternité



Directrice de la publication : Camille Violas

Comité de rédaction : commission communication

Crédits photos : Commune Ernolsheim-Bruche /
Getty Images

Conception et réalisation : Barbara Graphiste

Impression : Imprimerie Chryss Molsheim

ISSN : 1627-3364 • **Tirage** : 900 exemplaires